

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft 13

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 13.

Lausanne, le 21 Juillet 1874.

XIX^e Année.

SOMMAIRE. — **Hygiène militaire**, par L. Rouge, médecin de division. (*Fin.*)
— **Gestion militaire du canton de Genève en 1873.** — **Société militaire fédérale. Section vaudoise.** — **Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT. — **Projet d'organisation militaire de la Confédération suisse** (6 feuilles).

HYGIÈNE MILITAIRE

par le Dr Rouge, médecin de division. (*Fin.*) (1)

VIII. *Charge du soldat. Marches. Exercices.*

L'équipement doit être réduit au strict nécessaire, afin de diminuer le plus possible la charge du soldat.

Le poids de l'équipement est assez semblable dans toutes les armées. Le soldat français, seul, fait parfois exception à la règle. L'auteur du livre *l'Armée en 1867*, évalue la charge du fantassin en campagne à 35 kilog. environ, plus du tiers de la charge réglementaire du mulet de bât. Les hommes ne peuvent marcher longtemps dans de pareilles conditions ; aussi Lévy estime que le taux réglementaire français de 28 kilog. 732 gr., en campagne, est une limite qu'il ne faut point dépasser.

La charge du fantassin suisse, avec trois jours de vivres, une partie de la tente-abri, est de 54 livres 9 onces, à peu près 27 kilog. 220 gr., poids qui devrait être allégé. Il se décompose comme suit :

L'habillement (tout compris) pèse 18 livres ; l'équipement (sac, ceinturon, brosses, gourde, ustensile de cuisine, outils de campagne, tente-abri) 13 livres 5 onces ; l'armement (fusil avec bayonnette et giberne) 12 livres 4 onces ; cartouches (80) 5 livres ; vivres pour trois jours, 6 livres (2).

Le soldat prussien porte, en tenue de campagne avec trois jours de vivres et 80 cartouches, une charge de 28 kilog. 250 gr. ; le soldat russe, 31 kilog. 319 gr., poids excessif ; le soldat américain, 24 kilog. 051 gr., avec huit jours de vivres ; 20 kilog. seulement avec 40 cartouches et sans vivres ; le soldat français, en tenue de campagne avec trois jours de vivres, 28 kilog. 732 gr. ; le soldat anglais, 28 kilog. 365 gr.

On a trouvé partout que cette charge est exagérée et l'on s'occupe de la réduire. Voici, à cet égard, les propositions faites par la commission anglaise, instituée pour étudier la question de l'armement, du sac et de l'équipement :

(1) Voir notre n° 10 et les numéros précédents.

(2) Résumé de notes fournies à M. Weinmann par la direction militaire du canton de Zurich.

Notre carabine pèse 4 kilog. 600 gr. Le poids du Chassepot est de 4 kilog. 054 gr. et avec la bayonnette, 4 kilog. 654 gr. ; sa cartouche pèse 32 grammes, la balle seule 25 grammes. La cartouche du Vetterli est de 30 gr. 50 ; la balle seule compte 20 grammes.